

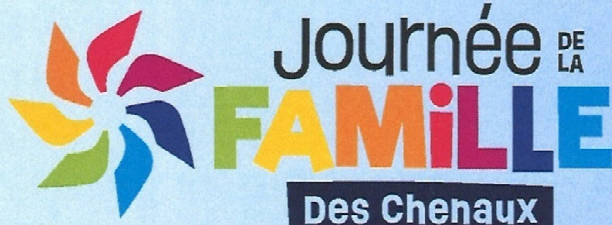
Le Geneviévois



Volume 20 no 5

Mai 2025

Sainte-Geneviève-de-Batiscan



Terrain de balle de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

SAMEDI

24

MAI 2025
10H @ 15H



PLAN B : École
secondaire Le
Tremplin

Mascottes de la
Pat'Patrouille

Mégas jeux gonflables

Camion de pompier

Animations

Kiosques

Maison de la famille des Chenaux | CIUSSS MCQ | Desjardins | Parcours en trottinettes | Cercle des fermières Genevois | Aire de jeux de sable | Mille Farfelue | Au cœur des familles agricoles | MRC des Chenaux | Mini-ferme | Soccer-bulle | Sûreté du Québec | Fonds communautaire des Chenaux | Connivence | Nöktanbul | Le Canos | Atelier de dessin Macha

Offres alimentaires



Comptant seulement |
Prix modiques

Production : Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Information : Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca

Prochaine parution 19 juin
DATE DE TOMBÉE : 16 JUIN



UN ÉNORME **MERCI** À NOS COMMANDITAIRES ET NOS PARTENAIRES TIRAGES

Sainte-Geneviève-de-Batiscan



Journée DE LA **FAMILLE**
Des Chenaux



MRC des Chenaux
SI PROCHEs

24 mai 2025



Partenaires principaux

 **Desjardins**
Caisse de Mékinac-Des Chenaux



Partenaires tirages

Pranasens | Ferme Paquette-Dessureaux | Virginie Rajotte Esthétique | Bambou d'Chou | Restaurant Le Toit Rouge | Camping Parc de la Péninsule | Centre de Pêche Portelance | Arnaud Électrique | Parc de la rivière Batiscan | Le Tremplin | Blanc-Bulle : location de jeux gonflables | Mini-merveille

Commanditaires locaux





*Message de la
direction générale*



Christian Gendron, maire

François Hénault, dir. général

Chers(es) concitoyens(nes),

Le samedi 24 mai prochain, comme vous l'avez remarqué sur la page couverture, la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan accueillera « la journée de la Famille des Chenaux » sur le site du terrain des loisirs. Cette journée sera haute en activité. Nous remercions sincèrement nos commanditaires et nos partenaires tirages, sans eux nous n'aurions pu organiser cette journée.

Cette grande journée marquera le lancement de nos activités de loisirs de l'été à commencer par un premier spectacle à l'agora le 12 juin avec nul autre que Éric Masson suivi de notre activité traditionnelle de la fête nationale qui sera célébrée le 23 juin avec le traditionnel souper méchoui, feux d'artifice et spectacle ce Chub&Charly. Nous vous invitons à consulter la programmation complète sur le site web de la municipalité www.stegenevieve.ca ou à nous suivre sur Facebook Municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan (celui avec notre logo) au plus tard le 30 mai.

Si vous ne le saviez pas, il y a imminence d'un nouveau conflit de travail annoncé chez Poste Canada. Advenant que cela s'avère, le site web et le page Facebook de la municipalité seront nos principaux moyens de communication. Le Geneviévois sera disponible, comme toujours en ligne (au bas de la page d'accueil) et en édition imprimée au bureau municipal et au marché de la vallée.

En terminant, du côté des travaux publics, on vous confirme la tenue de travaux de remplacement de conduites d'eau potable dans les prochains mois sur la rue de la Petite-Pointe (au complet jusqu'à 241) et de la rue de l'Église / rang de la Rivière-à-Veillet (entre la rue du Bocage et le CLSC). Nous invitons spécifiquement les personnes susceptibles d'être touchées par ces travaux à nous faire part de votre adresse courriel, et ce, afin d'assurer un bon canal de communication advenant l'absence de service postal.

En terminant, remerciement à l'avance aux nombreux bénévoles qui contribueront à la réalisation de la journée de la Famille le 24 mai prochain.



BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 16 h 00
Vendredi : Sur rendez-vous
Fermé entre 12 h 00 et 13 h 00

Coordonnées

30, rue St-Charles
Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0
Téléphone : 418-362-2078
Web : www.stegenevieve.ca
Facebook: municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan

Membres du Conseil

Christian Gendron, maire :	819-377-9514
Marie-Claude Samuel :	418-362-2223
Yanick Godon :	819-371-4593
Benoit Magny :	819-244-7462
Hugo Massicotte :	819-701-7920
Roger Marceau :	418-362-0286

Maire suppléant

Benoit Magny: mai - juin

Services municipaux

Bureau municipal :	418-362-2078
Bibliothèque :	819-840-0476
Chef pompier :	418-362-2863
	819-691-5560
Adjoint-chef pompier :	418-362-1321
Urbanisme :	418-362-2078
	Poste 2257

**INSCRIPTION EN LIGNE
POUR LES COMPTES DE TAXES**



Permet de diminuer les coûts engendrés par l'impression, la mise en enveloppe et les frais postaux.

Également, en demandant à recevoir votre compte de taxes en ligne ou le relevé de compte, vous réduisez votre empreinte écologique.

Vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter: 418-362-2078 poste 2255



Séance ordinaire du 5 mai

- Approbation des comptes du mois d'avril au montant de 212 345.63\$
- Adoption du règlement no 496-07-04-25 décrétant l'imposition d'une taxe foncière relative aux travaux d'entretien du cours d'eau Marchand.
- Adoption du règlement no 497-01-05-25 décrétant un emprunt et une dépense pour les travaux de remplacement de conduite d'eau potable sur la rue de la Petite-Pointe et pour le pavage, sur une partie de la rue de l'Église/Rivière-à-Veillet ainsi que remplacement de deux segments de conduite sanitaire.
- Adoption du projet de règlement no 498-05-05-25 décrétant un emprunt et une dépense de 3 581 352\$ pour des travaux de remplacement de ponceaux, de réfection de structure routière et de pavage sur différentes sections du rang des Lahaie, route de la Grande-Pointe et route Thibault.
- Embauche de Jérémy Garceau et de Nathan Veillette à titre d'employés étudiants.
- Contrat à A. Lignes Jaunes pour le marquage de la chaussée au coût de 11 505\$ plus taxes.
- Achat de 4 bunker à CMP Mayer au coût de 9 160\$ plus taxes.
- Attribution du contrat à A. Bouvet pour le raccordement d'aqueduc au 121 rang Rivière-à-Veillet au coût de 12 937\$ plus taxes.
- Adoption et dépôt des états financiers comptables 2024 et du rapport du vérificateur.
- Demande d'aide financière au PAVL du MTQ pour l'entretien des routes.
- Autorisation au DG et DG adjointe et/ou le maire à enchérir et à acquérir l'immeuble de notre territoire pour le non-paiement des impôts fonciers.
- Acceptation d'une demande de congé sans solde à un employé en vertu de l'article 23.04 de la convention collective.
- Renouvellement du contrat de travail du directeur général et de la directrice générale adjointe.

- Félicitations à M. François-Philippe Champagne pour sa réélection fédérale.
- Dépôt de l'analyse de la situation financière trimestrielle.

**PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**
Lundi 2 juin 19 h 00

Inscription obligatoire

Collecte des encombrants

Il y a une collecte le 2^e vendredi de chaque mois. L'inscription est obligatoire 48 h précédant la collecte

- ✓ info@mrcdeschenaux.ca
- ✓ MRC des Chenaux au 819-840-0704
- ✓ Municipalité de Ste-Genevieve-de-Batiscan: 418-362-2078

Inscrivez-vous C'est gratuit!

www.stegenevieve.ca



ALERTES MUNICIPALES

alerte

Recevez les alertes sur téléphone – téléphone mobile – texto – courriel.

Sur les quatre (4) choix possibles, vous pouvez en choisir deux (2)



**Achat
local** DES
Chenaux

LE MEILLEUR EST SI PROCHE !



Les résidents de Sainte-Geneviève-de-Batiscan peuvent avoir accès, **sans frais, aux installations récréotouristiques** du Parc de la Péninsule entre 10 h 00 et 18 h 00.

Vous n'aurez qu'à déboursier un léger montant payable au camping pour couvrir la création de votre carte d'accès.

Les résidents désirant se prévaloir de cette entente doivent **OBTENIR DE LA MUNICIPALITÉ UNE CONFIRMATION DE RÉSIDENCE** laquelle devra être présentée au camping Parc de la Péninsule.

UNE PREUVE DE RÉSIDENCE EST REQUISE POUR TOUTE PERSONNE ÂGÉE DE 5 ANS ET PLUS.



GRATUITÉ AU PARC DE LA RIVIÈRE BATISCAN

Pour avoir accès au Parc de la rivière Batiscan gratuitement, se présenter à l'un des 3 postes d'accès du Parc sur présentation d'une pièce d'identité qui démontre votre lieu de résidence. Pour les résidents saisonniers, présenter votre compte de taxe municipale.

ATTENTION AUX ROGNURES DE GAZON!



La Municipalité a procédé au nettoyage des rues. Afin de conserver un village propre, assurez-vous de tondre votre gazon de façon à éviter que les rognures de gazon se retrouvent dans la rue.

C'est un moyen simple de garder les rues propres et cela évite que la matière bloque les puisards d'égout lorsqu'il pleut.

Les rognures de gazon devraient être toujours laissées sur le terrain où a eu lieu la tonte. Laissées sur place, les rognures « fondent » dans le gazon, se décomposant en quelques jours et, ce faisant, enrichissent le sol, ce qui retarde ou annule le besoin de fertiliser par d'autres moyens.

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES NUISANCES

Constitue une nuisance et est prohibé

Le fait de laisser, de déposer ou de jeter des débris de démolition, de la ferraille, des déchets, du papier, des bouteilles vides, de la vitre ou des substances nauséabondes sur tout immeuble de la municipalité.



Le fait de laisser pousser des broussailles, mauvaises herbes ou de l'herbe jusqu'à une hauteur d'un pied (30 cm) ou plus (sauf à des fins agricoles).



Le fait de souiller le domaine public tels une rue, un trottoir, une ruelle, une cour, un parc ou tout autre immeuble public, notamment en y déposant ou en y jetant de la terre, du sable, de la boue, des pierres, de la glaise, des déchets domestiques, fumier d'animaux ou tout autre objet ou substance;



Fête nationale du Québec



23 JUIN

**AU TERRAIN DES
LOISIRS
À COMPTER DE 17 H**

Souper traditionnel de méchoui

Hommage au drapeau - discours patriotique



Feux d'artifice 22 h

Feux de joie



Musique
Chub & Charley

**Boisson vendue
sur place**

Billet en vente

- à la municipalité
- auprès des conseillers et maire
- également au marché de la Vallée

30\$ - 12 ans et plus

15\$ - 6 à 11 ans

10\$ - 3 à 5 ans

Sainte-Généviève-de-Batiscan



 **Société
Saint-Jean-Baptiste
de la Mauricie**



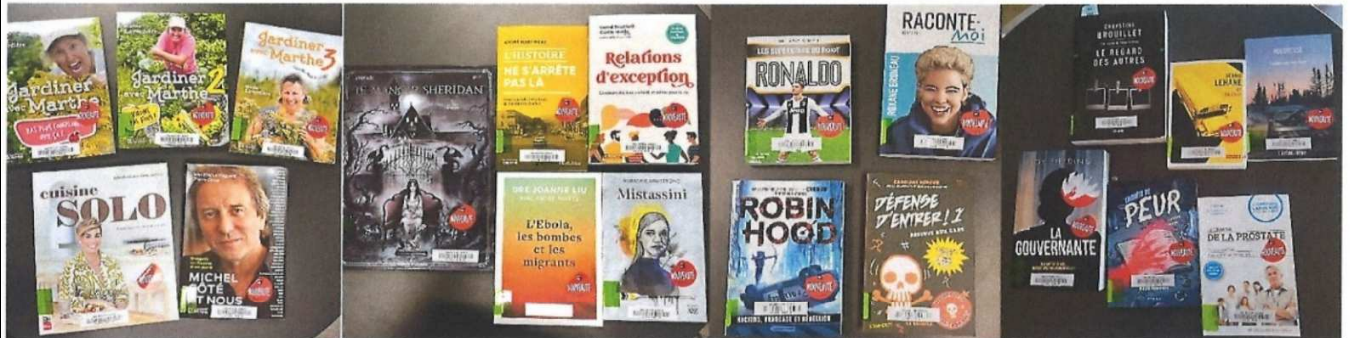


Bibliothèque



Les nouveautés :

tél : (819) 840-0476



Un programme spécialement pour les bébés

Saviez-vous que si vous avez un enfant de moins de 1 an, vous pouvez profiter du programme **Une naissance, un livre**? C'est simple; vous n'avez qu'à l'abonner à votre bibliothèque. **Vous recevrez ensuite une trousse de bébé-lecteur en cadeau.**



une naissance
un LIVRE

Les effets de la lecture ne sont plus à démontrer.

La trousse* de bébé-lecteur est **gratuite** et comprend cette année (2025) :

- Un livre exclusif.
- Le guide *Chantez avec votre enfant*, réalisé en collaboration avec le département d'orthophonie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).
- Le guide *Lire avec votre enfant*, réalisé en collaboration avec le département d'orthophonie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).
- Une édition spéciale de 24 pages du magazine *Naître et grandir*.

Pour vous procurer votre trousse, vous n'avez qu'à vous présenter à votre bibliothèque dès maintenant. Ce programme est offert, en français ou en anglais, dans toutes les régions du Québec. **L'abonnement à la Bibliothèque est tout à fait gratuit !**

*Selon la disponibilité dans les bibliothèques participantes.

La Bibliothèque est située à l'école primaire St-Charles et est ouverte les mercredis de 18h30 à 20h00.

Un kiosque de la Bibliothèque sera présent lors de la fête de la Famille, venez nous voir !





LES SOIRÉES MUSICALES

À L'AGORA DU QUAI MUNICIPAL



La municipalité de Ste-Geneviève-de-Batiscan vous invite à assister à ses nombreux spectacles en plein-air.



ENTRÉE GRATUITE



32 Rue Duval
Sainte-Geneviève-de-Batiscan

EN OUVERTURE

ÉRIC MASSON ET SES MUSICIENS 12 JUIN - 19 H 30

Éric et ses musiciens vous donnent rendez-vous pour une soirée festive, comme ils savent si bien le faire depuis plus de 20 ans!



ROADTRIP COUNTRY BAND 3 JUILLET - 19 H 30

Groupe dynamique qui reprend les plus grands classiques country, pour une ambiance digne des plus grands festivals westerns!



LA BOÎTE À CHANSONS 17 JUILLET - 19 H 30

Groupe de musique festive traditionnelle et populaire qui vous fera revivre les airs oubliés du répertoire francophone. La Boîte À Chansons saura vous faire chanter et danser au son du violon et aux rythmes de nos racines.



Estrades sur place, mais vous pouvez apporter vos chaises.



En cas de pluie, les spectacles auront lieu à la salle municipale.



LES SOIRÉES MUSICALES

À L'AGORA DU QUAI MUNICIPAL



La municipalité de Ste-Geneviève-de-Batiscan vous invite à assister à ses nombreux spectacles en plein-air.



ENTRÉE GRATUITE



32 Rue Duval
Sainte-Geneviève-de-Batiscan



BÉLAND 31 JUILLET - 19 H 30

Depuis plus d'une décennie, Béland parcourt les villes du Québec dans le but de présenter son matériel original et de reprendre également de grands classiques. Une belle soirée vous attend!



ICONIK 80'S EXPERIENCE 14 AOÛT - 19 H 30

L'ultime hommage aux années 80 avec 6 artistes sur scène qui vous ramèneront dans vos souvenirs. Vos succès préférés de Wham! A-Ha, Madonna, Duran Duran, Prince, Roxette et bien plus encore seront à l'honneur.



EN CLÔTURE

HUGO LAPOINTE 28 AOÛT - 19 H 30

Éternel amant du répertoire québécois, il souhaite depuis plusieurs années rendre hommage à nos grands auteurs-compositeurs. Dans ce spectacle, Hugo vous propose de (re)découvrir des œuvres en interprétation « déconstruite », tout en respectant l'âme de ces dernières.



BAR À TI-CLAUDE

SUR PLACE



LA CANTINE D'ÉMILIE



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024 DE LA MUNICIPALITÉ

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan pour l'année 2024.

1. États financiers de l'année 2024

1.1 États des résultats de l'année 2024

Le 05 mai 2025, les états financiers audités de l'année 2024 furent déposés en séance du conseil municipal conformément à l'article 176.2.2 du code municipal du Québec:

Les revenus de fonctionnement de 2 981 282\$ (2 780 599\$ année précédente) étaient répartis comme suit :

Taxes.....	1 968 164\$
Compensations tenant lieu de taxes	123 547\$
Transferts.....	355 154\$
Services rendus.....	169 339\$
Imposition de droits, amendes, pénalités et intérêts..	334 254 \$
Autres revenus	30 824 \$

Les revenus d'investissement (ententes de partage et autres transferts) étaient de 700 116 \$ en 2024.

Les charges de fonctionnement totalisaient 3 297 268\$, réparties comme suit :

Administration générale	601 285\$
Sécurité publique	239 938\$
Transport.....	653 617\$
Hygiène du milieu	531 328\$
Aménagement, urbanisme et développement....	60 486\$
Loisirs et culture	141 378\$
Frais de financement	192 624\$
Amortissement des immobilisations	876 612\$

Après la conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement en capital de la dette à long terme et affectations), l'excédent net pour l'année 2024 s'est établi à 19 171\$.



1.2 Bilan de l'année 2024

Les actifs financiers totalisaient 11 136 266\$ répartis comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	7 252 563\$
Débiteurs	3 825 587\$
Prêts.....	58 116\$

Les actifs non financiers totalisaient 22 457.647\$ répartis comme suit :

Immobilisations	22 339 245\$
Autres	118 402\$

Les actifs totalisaient donc 33 593 913\$ en 2024.

Les passifs, pour leur part, représentaient 12 973 987\$ répartis comme suit :

Dette à long terme.....	6 924 172\$
Créditeurs et revenus reportés	6 049 815\$

L'excédent accumulé (soit l'avoir des contribuables) totalisait donc : 20 619 926\$.

2. Rapport de l'auditeur

L'audit des opérations financières de l'année 2024 a été confié à la firme MALETTE. Le rapport des auditeurs précise que nos états financiers représentent la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aucune réserve n'est mentionnée par les auditeurs.

Conclusion

Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation.

Christian Gendron, maire



ANNIVERSAIRES

Des membres ont souligné leur anniversaire au mois de MAI :



Charles St-Arnaud, Monique Ayotte, Nicole Capino, Louise Croteau, Claire Gauthier, Emma Baettig, Roger Marceau, Claude Pruneau, Robert Langevin et Ghislain Massicotte



BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES !

ACTIVITÉ PÉTANQU'ATOUT

Voici le nom des participants qui se rendront à Laval en septembre 2025 pour se classer aux Jeux Provinciaux. Mme Monique Jacob, Mme Guylaine Fiset, Mme Noëlla Baribeau, M. Roger Marceau et Mme Nicole Rivard. Bonne chance pour le prochain tournoi.



BINGO



Notre tout premier Bingo a été une réussite totale. Merci pour votre présence en si grand nombre. Merci à nos commanditaires (Municipalité de Ste-Genevieve, Le Restaurant le Villageois, Marché de la Vallée, Garage Marchand, Marché Métro, Pharmacie Brunet de Ste-Anne-de-la-Pérade, Harnois de St-Narcisse et Richard de St-Prosper)

DÎNER FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

Inscrivez à votre agenda la date du dimanche 8 juin 2025 pour le dîner de la fête des Mères et des Pères. Vous êtes invités à vous joindre à nous. Animation musicale Jacques et Nicole. Apportez vos breuvages. Billets en vente dès maintenant.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

DATES	ÉVÈNEMENTS	COÛT	MENU
À tous les mardis	Activités de cartes De 13h00 à 16h00 Se termine le 17 juin		
À tous les mercredis	ViActive de 10h00 à 11h00 Se termine le 21 mai	-----	-----
À tous les jeudis	Pétanqu'atout De 13h00 à 16h00 Se termine le 22 mai		
Judi 15 mai	Pétanqu'atout intergénération		Élèves de 2 ^e année
Judi 29 mai	Wolinak	10 \$	À la carte ou 24\$ menu autobus
Dimanche 8 juin	Dîner fête des Mères et des Pères	30 \$	Crème d'épinard Boulettes au pêche – patates pilées Salade César - Chausson aux pommes

Normande Cossette, présidente



Tonte de pelouses




- Tonte de la pelouses
- Coupe bordure

Je m'appelle Loïc Douville et j'offre mes services pour la tonte de gazon. J'ai 3 ans d'expérience dans le domaine Vous pouvez me rejoindre au  418-362-2172

HUGO MASSICOTTE FRANCIS BROUILLETTE

Propriétaire

 massi-hugo@hotmail.com

 819-701-7920
819-701-9315



DÉNEIGEMENT & EXCAVATION

KUNDALINI BIOSOINS

Découvrez Kundalini Biosoins, une gamme de soins ayurvédique complète aux synergies uniques créées selon chaque Dosha afin de retrouver et maintenir un équilibre harmonieux Cœur-Corps-Esprit.

Faites le Quiz pour connaître votre Dosha

Code Promo Découverte
DÉCOUVERTE10



A. MASSICOTTE INC. FONDATION - EXCAVATION

SOULÈVEMENT DE MAISON RBQ: 8104-9421-55

TERRE ▪ SABLE ▪ GRAVIER
DRAIN FRANÇAIS ▪ FOSSE SEPTIQUE

201, Rivière-à-Veillet
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Qc G0X 2R0

Téléphone:
418.362.3161



Maya Devault

Gardiennne avertie

Appelez moi au
(418) 998-5659
pour discuter des disponibilités






ENTREPÔTS Sainte-Geneviève



RÉSERVEZ VOTRE ESPACE!

50, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan
info@entrepots-sg.com • 819 244-0126 | 819 383-4239 • www.entrepots-sg.com

-  Sécuritaire
-  Près des services
-  Spacieux
-  Intérieur/extérieur



Au profit de la Fondation d'aide aux aînés
Juliette-M. Dubois

Dimanche, 1er juin
2025

BINGO

Dès 13h30

SALLE MUNICIPALE DE SAINT-LUC-DE-VINCENNES
660, rue Principale

1 000\$ EN LOTS

Prix d'entrée : 10\$ / 10 tours réguliers

5 tours spéciaux - de 100\$ à 250\$ -
avec cartes supplémentaires à 2\$ ch.



Pour information: fondationjmd@stegenevieve.ca ou
819 840-3090



Avec la belle saison qui s'installe, il est important de rappeler qu'il faut adapter sa conduite pour le respect des autres usagers et du vôtre.

Vous êtes à même de constater la sortie des motocyclettes et cyclomoteurs sur le chemin, qui sont des usagers vulnérables.

Conduire une moto est plus risqué que conduire une automobile : le motocycliste a peu de protection et il est parfois difficile à voir. Le partage de la route avec les autres usagers, particulièrement les automobilistes, représente un défi de taille pour sa sécurité. Les collisions avec blessés impliquant une moto sont souvent causées par la vitesse, la distraction (de la part des automobilistes et des motocyclistes), l'omission de céder le passage, l'erreur de perception et le manque de visibilité. Il y a des comportements à privilégier autant pour les automobilistes et les motocyclistes :

Pour plus de prudence, les automobilistes doivent notamment :

- se tenir à une distance sécuritaire du motocycliste;
- ne pas empiéter sur la voie du motocycliste;
- établir un contact visuel avec le motocycliste, surtout aux intersections, qui sont des endroits particulièrement à risque;
- apprendre à décoder les mouvements de la motocyclette (ex. : les motocyclistes se tiennent généralement à gauche de la voie pour être plus visibles; ils ne veulent pas nécessairement tourner à gauche).
- dans le doute par rapport à l'évaluation de sa distance, avant l'amorce d'un virage, attendez et laissez passer la moto.

Comportements à privilégier pour les motocyclistes :

- adapter sa vitesse au contexte routier;
- rouler à une distance suffisante des autres automobiles afin d'être visible et de se garder un temps de réaction suffisant;
- porter le casque protecteur en tout temps;
- porter des vêtements et accessoires adéquats pour une protection plus efficace en cas de chute;
- prendre les moyens nécessaires pour se rendre visibles le plus possible sur la route :
 - porter un casque de couleur voyante ou avec des motifs contrastants;
 - porter des vêtements de protection et des accessoires de couleur claire ou voyante et munis de bandes réfléchissantes;
 - munir sa moto de feux d'appoint ainsi que d'un modulateur de phare à intensité variable.
- éviter les bruits trop élevés du système d'échappement afin de ne pas causer de distraction pour les autres usagers de la route

Le meilleur conseil à donner : Vous êtes responsable de VOTRE conduite, tout en ayant des yeux tout le tour de la tête !

Annie Thibodeau, 9981

Sergente coordonnatrice locale en police communautaire

Centre de services MRC - Louiseville

Sûreté du Québec

Bureau 819 379-7669

www.sq.gouv.qc.ca

Juin mois de l'eau

SAMBBA
OBV BATISCAN-CHAMPLAIN

Cette année, la SAMBBA organise deux activités pour promouvoir l'eau dans le cadre du Mois de l'eau !

Commande d'arbustes de bande riveraine

Jusqu'au 23 mai 2025
Commandez vos arbustes pour bonifier votre bande riveraine

4 juillet entre 15h et 17h
Livraison des arbustes

Coût : 8,50 \$ + tx/plant 1 gallon

Concours photEAU eau plaisir !

15 avril au 16 juin 2025
Soumettez vos clichés!
Voir les règlements du concours.

18 juin au 7 juillet
Vote sur Facebook:
OBV Batiscan-Champlain

8 juillet
Dévoilement des gagnant.es

- 1er prix : Aquascope (val. 150\$)
- 2e prix : Panier cadeau (val. 50\$)



Transport
ADAPTÉ & COLLECTIF
des Chenaux

Vous avez besoin d'un transport pour le travail, la formation, un rendez-vous médical ou autre? La MRC des Chenaux offre le service de transport collectif pour 3 \$.

Réservez 24 heures à l'avance – avant midi.

**PROGRAMMATION JUIN 2025**

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!

**CAFÉ RENCONTRE****“Créer son propre réseau de soutien”**

En explorant différentes dimensions du rôle de proche aidant, les participants seront invités à brosser un portrait de leur propre réseau de soutien et d'identifier leurs besoins.

Collation et breuvage offerts.

Mardi, 3 juin de 13h à 16h

660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes

Jeudi, 5 juin 13h à 16h

301, rue St-Jacques, local 217, Ste-Thècle

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS**GROUPE DE DISCUSSION**

“Cultiver son bien-être” Cet atelier offre aux proches aidants un moment de détente par le jardinage, plantation de semis et moments de partage. Collation et breuvage offerts.

Mardi, 10 juin de 13h à 16h

660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes

Jeudi, 12 juin 13h à 16h

301, rue St-Jacques, local 217, Ste-Thècle

CAFÉ RENCONTRE**“Souvenirs de proche aidance”**

Venez partager vos souvenirs de la vie avec la personne aidée, avec photos et musique. Collation et breuvage offerts.

Mardi, 17 juin de 13h à 16h

660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE / DÎNER BBQ**

Cette année, c'est dans le Parc Saint-Jean-Optimiste de Sainte-Thècle, avec son Pavillon Desjardins que nous organisons cette rencontre annuelle. Le moment idéal pour en connaître plus sur nos services et notre équipe. Il est possible de participer gratuitement juste à l'AGA à 13h

Jeudi, 19 juin de 11h à 15h

Pavillon Desjardins, Parc St-Jean optimiste

140, rue St-Jean, Ste-Thècle

BBQ au coût de 15\$

Réservation obligatoire avant le 13 juin

Places limitées

Transport disponible

CAFÉ JASSETTE

La crème glacée peut être un élément majeur d'une fête, elle peut être une récompense pour vous-même, pour un travail ou une tâche bien faite. Nous vous offrons donc une sucrerie glacée et un moment d'échange entre proches-aidants.

Jeudi, 26 juin de 13h à 16h

Casse-croûte la Florida

350, rue Principale, Batiscan

Vous prenez soin de quelqu'un et un moment de répit vous ferait du bien, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour avoir plus de détail sur les possibilités de répit.

































Nos intervenantes sont disponibles pour vous aider. Que ce soit un besoin d'information, de soutien ou juste d'une oreille, nous sommes là pour vous.

**Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan**



Contactez-nous pour information/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com

Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207) Tél. : 418-289-1390**St-Luc-de-Vincennes:** 660, rue Principale (local au 2e étage) Tél. : 819-840-0457



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 	3 	4 	5   	6 	7
8  Dîner Fête des mères et pères  	9	10 	11  	12   	13	14
15  Bonne fête des Pères 	16	17 	18  	19   	20	21
22  Souper méchoui Feux d'artifice 	23	24  	25 	26  	27	28
29 	30					

SECTEURS DE COLLECTE

 SECTEUR 1 LUNDI	Secteur du village : rue de l'Église, rue Trudel, rue Renaud, rue du Ruisseau, rue Jean-Germain, rue du Bocage, rue Barette, rue Saint-Charles, rue Nelson, rue Lessieur, rue du Centre, rue Duval, rue du Quai, rue Principale, rue Sainte-Geneviève, rue Saint-Joseph, rue Saint-Pierre, rue Saint-Philippe, rue Saint-Paul, rue de la Petite-Pointe, rue des Brumés
 SECTEUR 2 MERCREDI	Rang du Village-Jacob, rang Nord, rang Sud, chemin Gabrielle-Baribeau, rue du Bord-de-l'Eau, rue Massicotte, rue du Vallon, rang de la Rivière-à-la-Lime, rang de la Rivière-à-Veilletta, rang du Village-Champlain, rang de la Pointe-Trudel, rang de la Grande-Pointe, rang des Forges, rang des Lahaies



Séance du conseil



Âge d'Or



Compost



Récupération



Pleine Lune



Bibliothèque (mercredi de 18 h 30 à 20 h 00)

Dimanche 10 h 45 à la maison chapelle (41 rue de l'Église)



Cercle des Fermières



Pétanque atout



Soirée musicale à l'Agora